


02

 Bassin versant de la station
de traitement des eaux usées
à Saint-Fons



- Communes du Grand Lyon
- Communes hors Grand Lyon en collecte totale
- Communes hors Grand Lyon en collecte partielle

02

Carte d'identité du bassin versant de la station de traitement des eaux usées à Saint-Fons

| Situation générale

Les communes du bassin versant de la station de traitement des eaux usées à Saint-Fons sont représentées en rose sur la carte.

Communes Grand Lyon

En collecte totale : Lyon 3^e, 6^e, 7^e et 8^e arrondissements, Vénissieux, Saint-Fons, Corbas, Mions, Feyzin, Solaize.

En collecte partielle : Saint-Priest, Bron, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin (très faible).

Communes hors Grand Lyon

En collecte totale : Toussieu, Saint-Pierre-de-Chandieu, Chaponnay, Marennes, Saint-Symphorien-d'Ozon, Simandres, Sérezin-du-Rhône, Heyrieux (toutes ces communes sont membres du SIAVO), Communay.

En collecte partielle : Ternay (10 % de la commune).

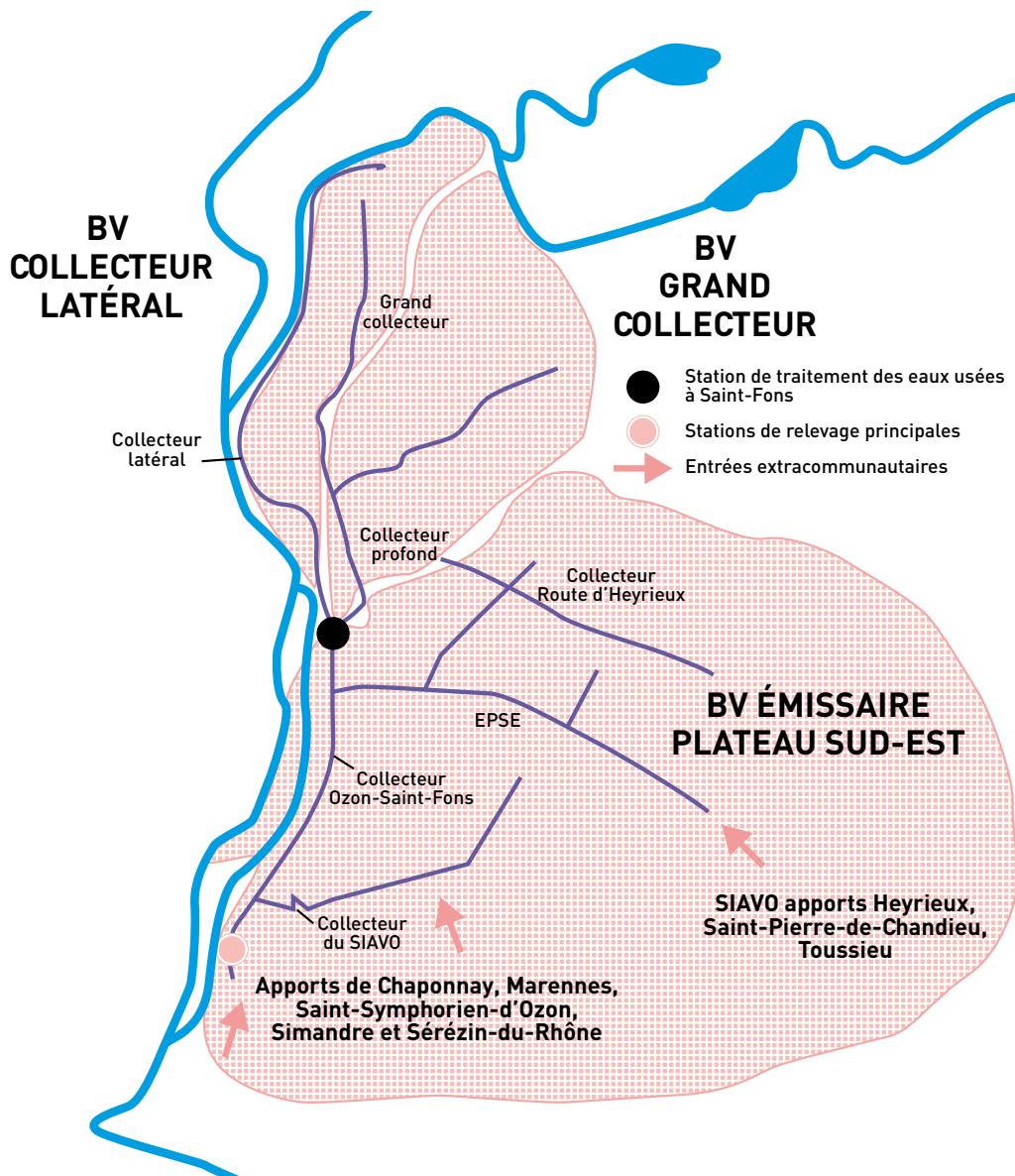
| Présentation du bassin versant de la station de traitement des eaux usées

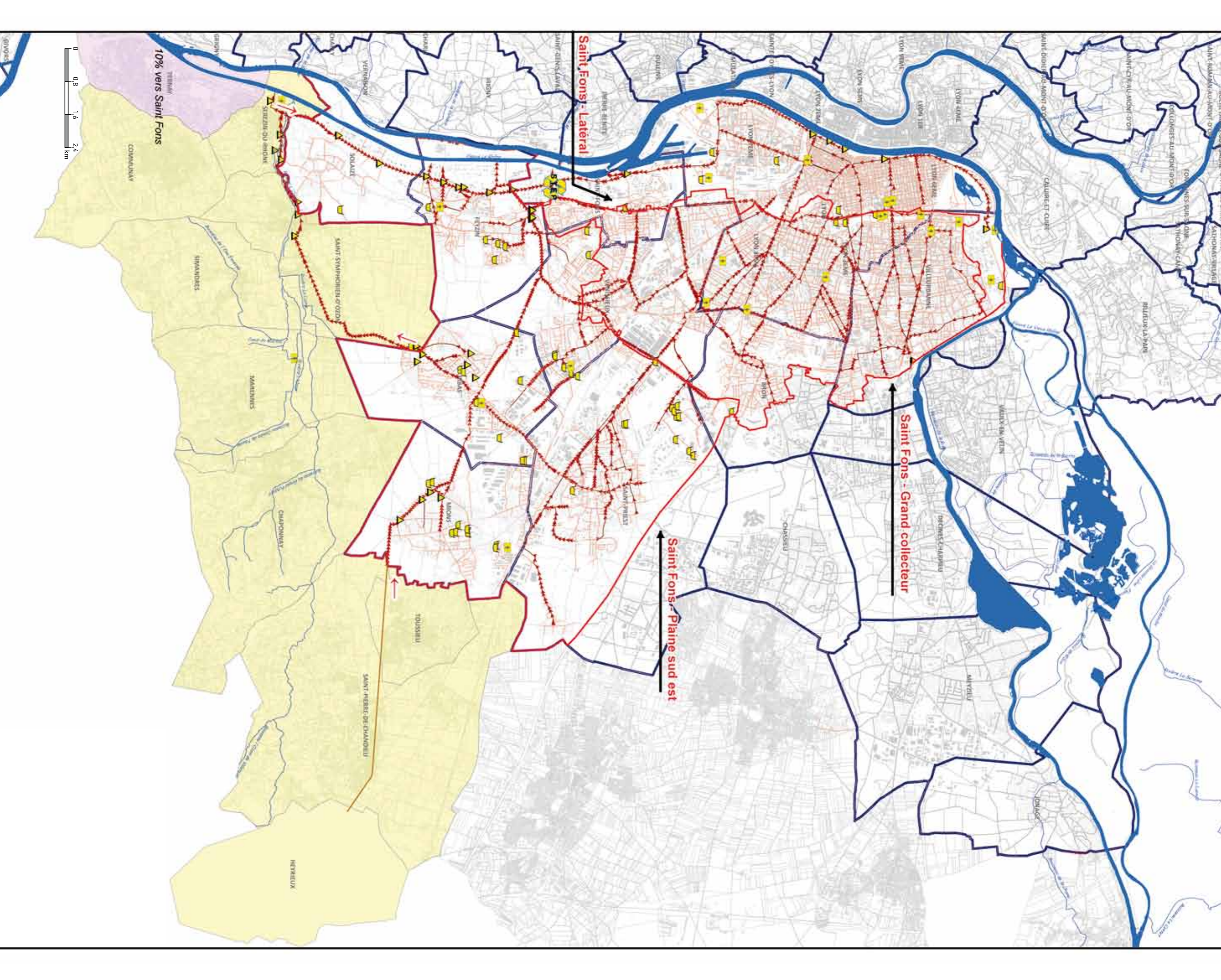
Le réseau d'assainissement et les ouvrages pluviaux sont exploités en régie par les services de la direction de l'eau.

La station de traitement est exploitée par une société privée.

Le grand bassin versant de la station de traitement de Saint-Fons a été redécoupé en 3 entités cohérentes :

- sous-bassin versant Collecteur Latéral ;
- sous-bassin versant Grand Collecteur ;
- sous-bassin versant EPSE (Émissaire du Plateau Sud-Est). Les eaux usées en provenance des communes extérieures sont collectées au niveau de ce sous-bassin versant. Dans ce secteur, les collecteurs du Grand Lyon traversent le territoire du SIAVO sur les communes de Saint-Symphorien-d'Ozon et Sérézin-du-Rhône.





Saint Fons - Lateral

Saint Fons - Grand collecteur

Saint Fons - Plaine sud est

10% vers Saint Fons

0 0,8 1,6 2,4 km

Carte :

Présentation Bassin versant de Saint-Fons

Contexte environnemental

> Présentation des milieux aquatiques (masses d'eau) sur le bassin versant

Rhône

- Rhône amont : masse d'eau DCE R 2005. Objectif de bon potentiel en 2015. Débit moyen 450 m³/s avant la confluence avec la Saône et 1 000 m³/s après la confluence. Débit d'étiage 270 m³/s en amont de la Saône et 380 m³/s à l'aval.
- Rhône aval et canal de dérivation : masse d'eau DCE R 2006 (de la confluence de la Saône à l'Isère). Objectif de bon potentiel pour 2021, paramètres déclassants : métaux, micropolluants, pesticides et hydromorphologie.
- Nappe alluviale du Rhône : masse d'eau DCE 325anew (agglomération lyonnaise et extension sud). Objectif de bon potentiel en 2027, paramètres déclassants : solvants chlorés et autres polluants. Problématiques de réchauffement et de pollutions ponctuelles.

Ruisseaux

- L'Ozon : masse d'eau DCE FRDR 10315. Objectif de bon état en 2027, paramètre déclassant : pesticides. Le débit d'étiage moyen est de 6 L/s.
- Le ruisseau de la Rize : busé sur les communes de Lyon et Villeurbanne. La majorité des eaux de ce cours d'eau est rejetée au canal de Jonage, en amont du bassin versant de Saint-Fons. Sa qualité est altérée par une pollution marquée aux HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).

Nappe Est lyonnais

- La nappe de l'Est lyonnais : masse d'eau DCE FR334 (couloirs de l'Est lyonnais, Meyzieu). Objectif de bon état en 2021, paramètres déclassants : pesticides, nitrates et solvants chlorés.

Nappe de la Molasse

- Nappe profonde.

SAGE

- La majeure partie du bassin versant de Saint-Fons est incluse dans le périmètre du SAGE de l'Est lyonnais.

Dans le cadre du SAGE de l'Est lyonnais, la nappe de l'Est lyonnais ainsi que les milieux aquatiques superficiels de l'Est lyonnais font l'objet d'une protection renforcée.

> Présentation des enjeux liés à l'eau potable sur le bassin versant

3 captages du Grand Lyon

Ils sont tous en service et représentent environ 4 % des volumes distribués aux abonnés du Grand Lyon.

- Corbas Les Romanettes : DUP de captage datant de 1976.
- Mions sous la Roche : DUP de captage datant de 1976. Captage saisonnièrement pollué par les pesticides.
- Saint-Priest les 4 Chênes : principal captage du Grand Lyon sur la nappe de l'Est lyonnais. DUP de captage datant de 1998.

Les captages de l'Est lyonnais sont déclarés captages prioritaires pour les nitrates et les pesticides, des mesures devront être mises en œuvre dans leurs aires d'alimentation.

Autres captages

- Piscine de Bron.
- Captage de Corbas (Pitiot).
- Lyon 8^e, captage de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

> Autres enjeux environnementaux

Milieux naturels remarquables

Le bassin versant de Saint-Fons compte plusieurs zones naturelles d'intérêts écologiques et floristiques : Gravières Berlay et Pierre Blanche, plaine des Grands Terres, cressonnières de Simandres et Saint-Symphorien-d'Ozon, prairies de l'aérodrome de Lyon-Corbas, vallon de Sérézin-du-Rhône, ensemble formé par le fleuve Rhône, ses lînes et ses brotteaux à l'amont de Lyon, ensemble fonctionnel formé par le moyen Rhône et ses annexes fluviales.

Risque inondation

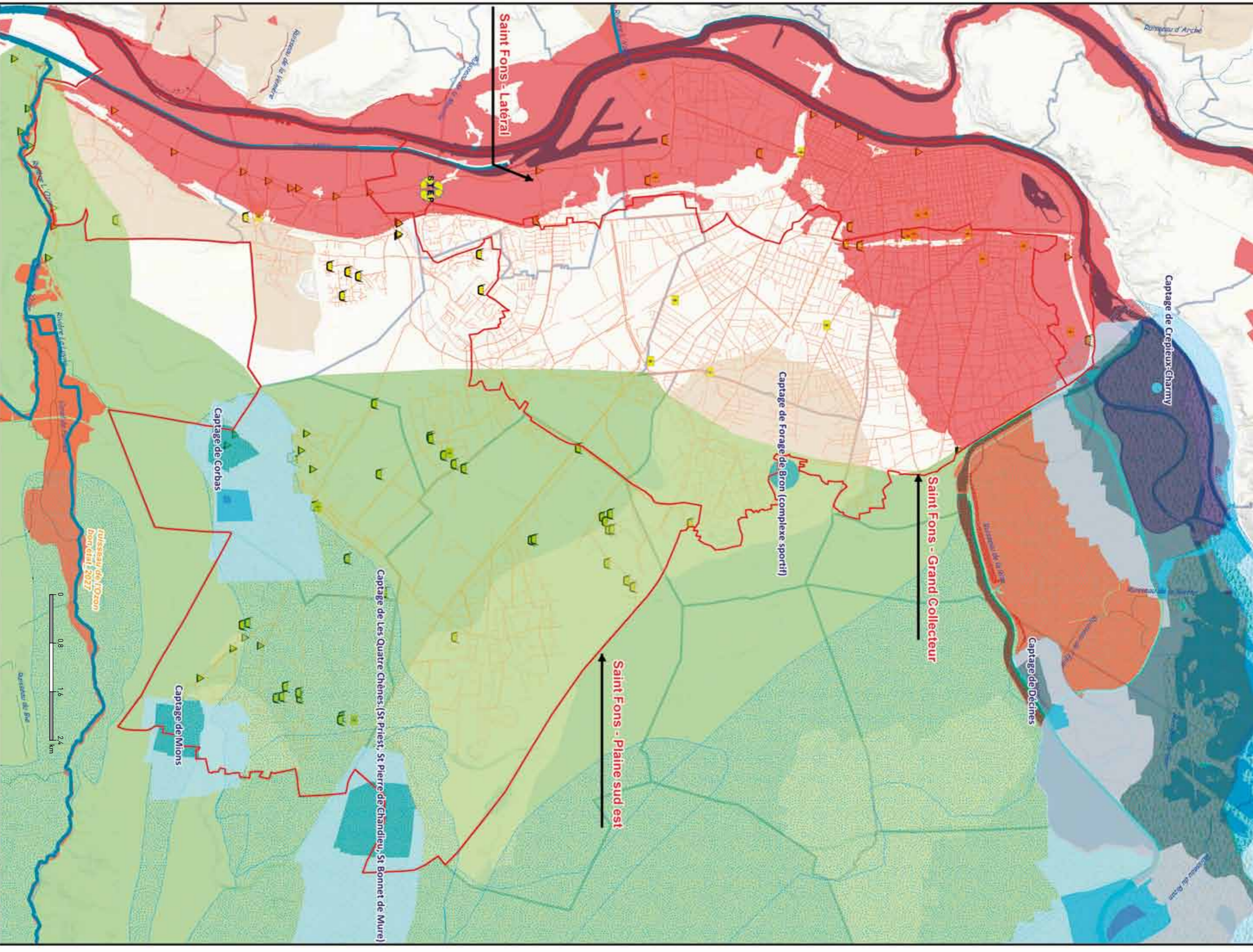
PPRNI Rhône : Rhône dans sa traversée de Lyon et Rhône aval. PPRNI de la Vallée de l'Ozon.

Risques géotechniques

Balmes de Solaize et Feyzin.

Ruissellement agricole

Secteur de Corbas, Solaize, Feyzin. Secteur de Mions.



Carte :

Contexte environnemental Bassin versant de Saint-Fons

Contexte urbain et économique actuel et perspectives d'évolutions

Population estimée raccordée

541 500 habitants pour le Grand Lyon et 24 000 habitants pour les communes extérieures, soit 565 500 habitants estimés raccordés.

Activité industrielle

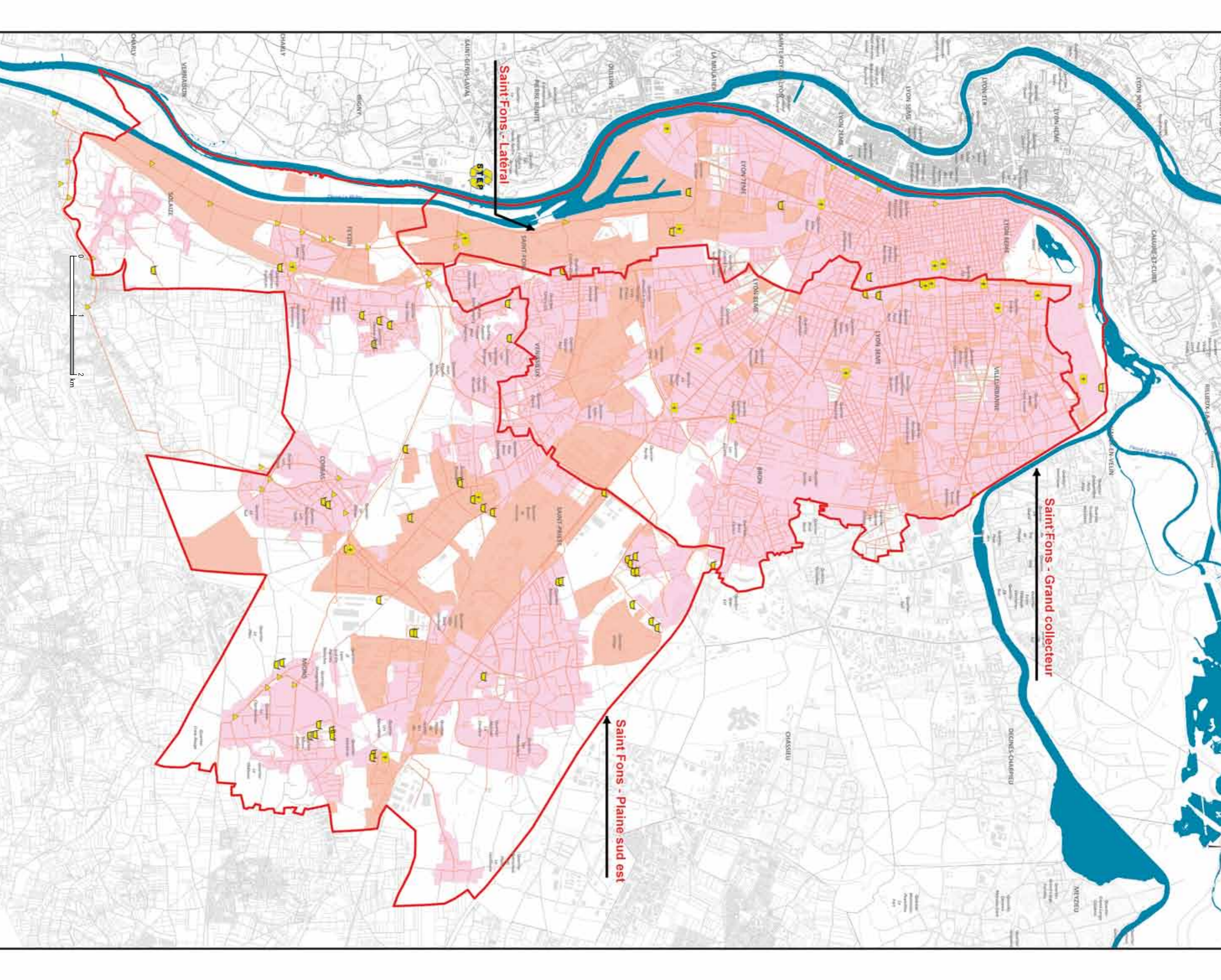
Environ 1 379 industriels recensés par la direction de l'eau (95 % situés sur le territoire du Grand Lyon) qui représentent environ 57 300 équivalents habitants (charge probablement sous estimée), soit 9 % de la charge collectée sur le bassin versant. Soit au total 622 800 équivalents habitants (EH).

Évolutions

- De la démographie :
Objectif PLU-H 2017-2030 : augmentation d'environ 15 % de la population du territoire entre 2008 et 2030 (communes extérieures incluses).
Progression moyenne : 0,6 % par an, soit 71 480 EH à horizon 2030.
- De l'activité industrielle :
La zone industrielle de Saint-Fons entre dans une période de mutation. Le Groupement pour l'épuration des effluents industriels de Saint-Fons (GEPEIF) sera arrêté.
Les conséquences sur la charge industrielle produite et acheminée à la station de traitement des eaux usées de Saint-Fons ne sont pas encore connues à ce jour, elles devront être évaluées tout au long du projet de la zone industrielle.
- De la consommation d'eau potable : tendance à la baisse. 124 120 abonnés (hors Marcy-l'Étoile et La Tour-de-Salvagny).
- De la production d'eau potable : tendance à la baisse.

Synthèse de l'estimation des charges entrantes

En équivalents habitants	2014	2030
Population raccordée (GL + extérieur)	565 500	636 980
Charges des industriels et % de charge totale	57 300 (9 %)	57 300
Total	622 800	694 280



Saint-Fons - Lateral



Saint-Fons - Grand collecteur

Saint-Fons - Plaine sud est

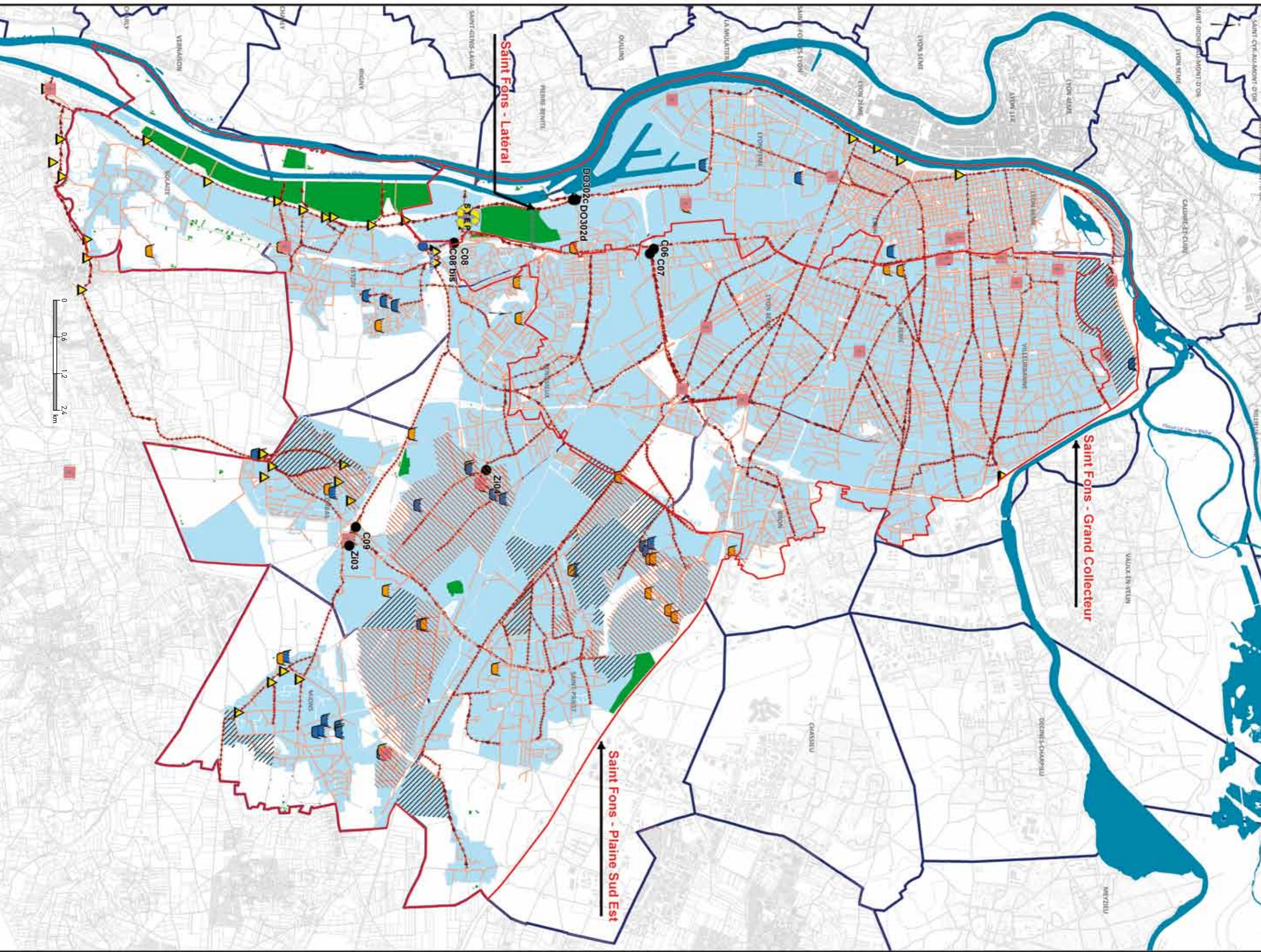
0 1 2 km

Carte :

Contexte urbain et économique
Bassin versant
de Saint-Fons

Description du système d'assainissement

DONNÉES CLÉS DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT POUR LE TERRITOIRE DU GRAND LYON, COMMUNES EXTÉRIEURES EXCLUES – Indicateurs descriptifs d'autosurveillance	SOURCE DE LA DONNÉE
10531 ha : surface totale du bassin versant collecté. 5424 ha : surface desservie par des réseaux d'eaux usées strictes. 2212 ha : surface desservie par des réseaux d'eaux pluviales raccordés à un bassin de rétention.	SIG 2013
<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux et ouvrages pluviaux : 77,2 km de réseau séparatif d'eaux pluviales. 26 bassins de rétention (BR) des eaux pluviales gérés par le Grand Lyon, dont 15 avec rejet au réseau unitaire. 75 BR recensés au total sur le territoire. 25 bassins d'infiltration et rétention/infiltration (BI) des eaux pluviales gérés par le Grand Lyon. 60 BI recensés au total sur le territoire. 586 puits d'infiltration. 	SIG 2013
<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux d'assainissement des eaux usées et unitaires : 88,9 km eaux usées strictes. 801,4 km unitaires, 366,5 km de réseaux visitables. 42 dessableurs. 0 vanne de stockage en réseau. 0 bassin de stockage en réseau unitaire. 	SIG 2013 ESX
<ul style="list-style-type: none"> • Relèvement : 6 postes de relèvement et 6 postes de refoulement, 16 postes sur trémies routières (EP) et 2 postes sur bassins pluviaux gérés par le Grand Lyon ; 2 postes de relèvement gérés par le SIAVO. 1,3 km de canalisations de refoulement. 	SIG 2013
<ul style="list-style-type: none"> • Déversoirs d'orages (DO STEU inclus) : 37 DO dont 9 > 10000 EH, 6 > 2000 EH et 22 < 2000 EH. Nombre de DO équipés d'un point de mesure : 2 en 2013 (3 en 2015). Nombre de DO suivis en autosurveillance : 29 (modélisation). Exutoires des DO : Rhône (5), canal de dérivation du Rhône (16), Ozon (6), nappe de l'Est lyonnais (10, dont 3 en périmètre éloigné de captage). Vulnérabilité des DO aux crues : 6 DO (crue 10 ans du Rhône). DO équipés de clapets anti-intrusion de crue : 0. 	Catalogue DO 2013 Autosurveillance 2013
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages de traitement post-DO : 0. 	SIG 2013
<ul style="list-style-type: none"> • Station de traitement des eaux usées : mise en service en 1977, rénovée en 1996 et étendue en 2010. – Temps sec : capacité 983333 EH ; débit de référence : 554 000 m³/j Flux traités : 59 t DBO₅/j, 114 t de MES/j, 168 t de DCO/j, 11,9 t de NK/j, exigence de traitement spécifique 5 mg/l NH₄ et 10 mg/l NK en moyenne annuelle. – Temps de pluie : débit de pointe 30 000 m³/h, soit 720 000 m³/j Bassin tampon : Non. 	Arrêté autorisation de rejet AP N°2006-2484
<ul style="list-style-type: none"> • Assainissement non collectif : 687 installations. 	SPANC 2013



Carte :

Description du système d'assainissement Bassin versant de Saint-Fons

💧 Fonctionnement du système d'assainissement en 2014 : état des lieux et synthèse des diagnostics

| État de santé du patrimoine Grand Lyon

> **Données clés de l'état du patrimoine**

Réseaux

- Non visitables : le taux d'inspection du réseau non visitable est dans la moyenne du Grand Lyon, avec localement un déficit d'inspection dans les secteurs de Lyon 3^e et Lyon 6^e et un fort taux sur Corbas (46 % car en périmètre de captage).

Sur les réseaux inspectés, celui de Villeurbanne Centre est en très mauvais état. Les alertes H₂S sont très fréquentes lors des curages réalisés dans ce secteur.

- Visitables : sur le réseau visitable, le linéaire le plus exposé aux dégradations (note environnementale défavorable) a été inspecté en priorité. Sur ce bassin versant, il correspond à environ 10 % du linéaire total visitable (égal au taux moyen sur le Grand Lyon). L'intégralité de ce linéaire a été diagnostiquée en mauvais état dans le sous-bassin versant EPSE (au sud) et 40 % du linéaire est en mauvais état dans les sous-bassins Grand Collecteur et Collecteur Latéral.
- Les réseaux visitables dans Lyon 7^e et Lyon 8^e sont vieillissants.
- Les autres secteurs dégradés identifiés comme préoccupants sont :
 - les périmètres de protection des captages d'eau potable (Corbas, Mions, Saint-Priest)
 - Bron : boulevard Pinel/avenue Lacassagne et avenue Roosevelt/rue Rousset.

Ouvrages pluviaux

Peu de connaissance formalisée sur l'état des ouvrages pluviaux. Des diagnostics ont démarré et des curages ont été organisés sur une minorité de bassins.

Stations de relèvement

Le poste de relèvement de Corbas - Montmartin (Bassin pluvial) nécessite des travaux de rénovation à court terme.

Des travaux seront à prévoir sur le poste de refoulement de Villeurbanne La Doua (INSA).

Station de traitement des eaux usées

La station à Saint-Fons, usine de très grande capacité, a été construite en 1977. Elle nécessite chaque année d'importants investissements pour maintenir à niveau les différents étages de traitement. Un diagnostic complet est attendu pour établir un programme de renouvellement lourd, à l'échelle de cet ouvrage, notamment pour les organes vieillissants que sont le prétraitement et les incinérateurs.

> **Remarque :**

Le projet de Métropole sera impactant pour le patrimoine assainissement géré par la direction de l'eau, car le patrimoine métropolitain intégrera les voiries du Conseil Général ainsi que leurs ouvrages de gestion des eaux pluviales de voirie.

Mise en œuvre du zonage d'assainissement

Le zonage d'assainissement du Grand Lyon, en vigueur depuis 1999, est en cours de mise à jour en 2014 et 2015, parallèlement à la révision du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat pour 2017.

Pour mettre en œuvre le zonage d'assainissement collectif, depuis 1999 :

- 149 kilomètres de réseaux ont été créés sur le bassin versant ;
- 5,7 kilomètres de réseaux restent à créer sur le bassin versant (Mions les Meurières et les Étachères, Saint-Priest Mi-plaine Est, Saint-Priest Pan Perdu, Saint-Priest ZI du Beaujolais, Saint-Priest ZI du Lyonnais, Saint-Fons Vallée de la Chimie nord, Corbas aérodrome).

La mise à jour du zonage d'assainissement a permis de dresser la liste des secteurs dans lesquels la mise en œuvre d'un assainissement collectif ou individuel pose des difficultés.

Sur ce territoire les principaux points noirs identifiés sont situés :

- à Corbas : Pitiot (zone en assainissement non collectif qui dysfonctionne)
- à Mions : Meurières et Étachères (zone d'assainissement collectif avec absence de réseau public) ;
- à Villeurbanne : rue du Canada, rue de l'Espoir (zone d'assainissement collectif avec absence de raccordement privé) ;
- à Solaize : Le Coteau (zone d'assainissement collectif avec absence de réseau public).

Synthèse de l'état de fonctionnement global du système d'assainissement

Le réseau structurant de Saint-Fons ne présente pas de problème majeur. Cependant il faut noter :

- Quelques points noirs de débordements des réseaux et d'insuffisance de réseaux sont connus et en voie de résolution : Mions rue A.-Ferrus et avenue des Tilleuls (travaux 2012-2013), Feyzin chemin de Belle-Étoile, Bron avenue des Sports (travaux 2013-2014).
- Les secteurs en bord du Rhône sont vulnérables aux infiltrations d'eau par les collecteurs (remontée de nappe) et par les DO en période de crue (pour une période de retour de 10 ans).
- Les secteurs dans lesquels il est nécessaire de réduire les apports d'eaux pluviales en priorité sont : Lyon centre (infiltration possible), Vénissieux (infiltration en partie possible seulement) et les communes en amont.
- La connaissance des flux transitant par les principales branches et en entrée de station est encore partielle, malgré la présence de plusieurs points de mesure en réseau.

D'importantes difficultés d'exploitation sont constatées sur la station de traitement qui malgré la mise en service de La Feyssine est encore en limite de charge. Ces problèmes sont aggravés par de fortes variations de charges entre le temps sec et le temps de pluie.

Le taux de réclamation des usagers sur ce bassin versant est de 1,4, soit légèrement inférieur à la moyenne du Grand Lyon (1,7 réclamation pour 1 000 habitants).

| Synthèse des principaux impacts du système d'assainissement sur les milieux aquatiques

> **Rejet d'eaux usées non traitées par temps de pluie :**

À l'issue du diagnostic réalisé en 2008 (SAFEGE), les principaux impacts recensés étaient les suivants :

- En périmètre de captage : dans la nappe de l'Est lyonnais, dans le périmètre de captage de Romanettes à Corbas : 4 DO rejettent dans le réseau pluvial, débouchant sur les bassins de rétention et infiltration de Pierre Blanche à Saint-Symphorien-d'Ozon / Corbas.
- Dans le ruisseau de l'Ozon : DO 384 et 346 à Sérézin-du-Rhône.
- Dans le Rhône et le canal de dérivation (volumes importants). 99 % des volumes y sont déversés, et les DO 300 (Feyzin) et DO 302 (avenue Pierre-Sémard à Saint-Fons : hauteur de l'effluent en limite du seuil du déversoir depuis 2013) représentent à eux seuls 86 % des volumes déversés et présentent un fort risque de pollution métaux lourds et aux toxiques.

> **Méconnaissance de l'impact des rejets pluviaux sur les milieux aquatiques superficiels**

Exutoire de l'EPSE, par exemple, pour les rejets urbains de temps de pluie.

| État d'avancement des travaux structurants réalisés jusqu'en 2014

2009-2014 : prolongement de l'EPSE et déconnexions d'eaux pluviales du réseau unitaire (Vénissieux, Saint-Fons,...).

2010-2011 : travaux de mise aux normes ERU de la station : extension à 983 000 EH, traitement de l'azote et traitement pluvial.

2011 : la station de traitement des eaux usées à Saint-Fons a été délestée d'une charge entrante d'environ 150 000 EH en 2011, depuis la mise en service de la station de La Feyssine (voir bassin versant Feyssine).

2012 : reconstruction de la station de relèvement de Gerland.

2011-2014 : station de traitement des eaux usées : études et mise en œuvre de solutions correctives avec l'exploitant et Irstea.



Pistes d'actions prioritaires pour 2015-2027

| ENJEU N° 1 - Agir à la source pour préserver la santé humaine et les milieux aquatiques

Engagements direction de l'eau

> OBJECTIF N° 1 : Maîtriser les entrants dans les systèmes d'assainissement collectif

- Maîtrise des entrants (ECP et eaux de pluie) des communes extérieures (SIAVO) **Priorité : 1**
- Maîtrise des rejets industriels : connaissance, contractualisation et contrôle **Priorité : 2**
- Maîtrise des intrusions en temps de crue (DO 183, 197, 192 et 199) et par remontée de nappe (étanchéité collecteurs) **Priorité : 2**
- Développement des réseaux séparatifs pour déconnecter des apports pluviaux du réseau unitaire **Priorité : 2**
- Contrôle des branchements (centre de Lyon). Il est impératif de faire respecter les limitations de rejet des eaux de pluie au réseau unitaire et de compenser la densification à venir **Priorité : 2**

Engagements autres acteurs

> OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la prévention de la dégradation des milieux aquatiques

- Actions auprès des industriels pour limiter les apports en polluants toxiques
- Participation au SAGE nappe de l'Est et à l'élaboration de la doctrine eaux pluviales : maîtrise de la pollution de temps de pluie
- Réduction de l'imperméabilisation des surfaces urbanisées publiques et privées

| ENJEU N° 2 - Dimensionner et piloter les systèmes d'assainissement pour réduire les impacts sur l'environnement

Objectifs direction de l'eau

> OBJECTIF N° 1 : Fixer et maîtriser les performances des systèmes d'assainissement

- Mise en conformité du système d'assainissement avec les DUP de captage (Corbas, Mions, Saint-Priest) **Priorité : 1**
- Mise en conformité réglementaire des ouvrages et des rejets pluviaux (DUP captages, dossiers loi sur l'eau, ...). Corbas, Grange Blanche et Mions chemin de Feyzin : viser la suppression des DO **Priorité : 1**
- Maîtrise des nouveaux apports : maîtrise des risques de débordement de réseaux par renforcement des collecteurs **Priorité : 2**
- Conformité ERU de la station de traitement et stabilisation du fonctionnement temps de pluie **Priorité : 2**
- Conformité temps de pluie : en réduisant les déversements par les déversoirs d'orage. **Priorité : 3**

Objectifs autres acteurs

> **OBJECTIF N° 2 : Contribuer à la valorisation de l'eau dans la ville.**

- Valorisation de l'énergie produite par l'incinérateur de la station de traitement
- Déconnexion des eaux pluviales et limitation des risques inondations en saisissant les opportunités des grands projets urbains : Lyon quartier Part-Dieu, Carré de Soie, Corbas (centre-ville), Mions

| ENJEU N° 3 - Gérer les patrimoines et les faire évoluer

Objectifs direction de l'eau

> **OBJECTIF N° 1 : Mettre en place une politique de gestion patrimoniale**

- Renouvellement de la station de traitement **Priorité : 2**
- Renouvellement des ouvrages pluviaux : réhabilitation ou remplacement des puits d'infiltration des eaux pluviales **Priorité : 2**
- Renouvellement du patrimoine réseau dans les périmètres de captages et sur Villeurbanne **Priorité : 2**
- Renouvellement des postes de refoulement (Corbas) **Priorité : 3**

| ENJEU N° 4 - Être proche et voir loin pour accompagner le développement du territoire

Objectifs autres acteurs

> **OBJECTIF N° 2 : co-construire la politique en matière d'assainissement**

- Coordination avec les acteurs locaux (communes, syndicats,...) et participation aux instances locales sur l'eau pour assurer la cohérence des actions locales.

Les indicateurs de résultat à suivre

INDICATEURS	MÉTHODES DE CALCUL : SUR LA BASE D'UN BILAN MOYENNÉ SUR 5 ANS	RÉSULTATS DIAGNOSTICS EXISTANTS (2009-2014)	OBJECTIFS 2015	OBJECTIFS 2027
• Performance des réseaux par temps sec				
Conformité par temps sec	Directive ERU (charge rejetée inférieure à 1 % de la charge collectée)	Oui	Oui	Oui
Rejets directs récurrents	Liste des points de rejets et charge (flux EH + nombre jours/an)	Saint-Priest ZI du Lyonnais	0	0
Rejets directs pour cause de crue (arrêt de postes de relèvement)	Liste des points de rejets et charge (flux EH + nombre jours/an)	0	0	0
Taux d'eaux claires parasites	Méthode du débit mini nocturne avec coefficient correcteur de référence du BV = 0,3	29 %, principaux apports sous BV EPSE (Safège 2007)	➔	≤ 30 % et réduction des apports sous BV EPSE
• Performance des réseaux par temps de pluie				
Conformité par temps de pluie	Directive ERU (rejets inférieurs à 5 % des volumes collectés, ou moins de 20 déversements par an ou plan d'action 2017)	Attente arrêté ministériel	Études de mise en conformité	Oui
Capacité structurelle des réseaux	Modélisation pluie de référence 30 ans : nombre de points de débordements + linéaire de mise en charge	Non actualisé, mais travaux réalisés dans secteurs identifiés en 2007	Disposer de données à jour	0
Capacité des postes de relèvement	Dimensionnement adapté	Non calculé	Disposer d'un chiffre fiable	Conformité des DO des postes
Capacité des ouvrages de stockage sur réseau unitaire	Dimensionnement adapté	Pas d'ouvrage	Pas d'ouvrage, études en cours	Ouvrages créés bien dimensionnés
Débordements réels	Nombre de points noirs SIG	Donnée non fiable	Disposer de données fiables	⬇
Déversoirs d'orage : volume déversé sans traitement et % du total collecté	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	3,8 millions m ³ /an soit 4 %	< 5 %	< 5 %
Déversoirs d'orage : nombre de DO déversant plus de 20 fois	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	11	⬇	0
Déversoirs d'orage : nombre de déversements dans périmètre de captage	Données d'autosurveillance	3 DO dans périmètre rapproché et éloigné de Corbas Romanettes : en 2013 : 17 déversements (17 000 m ³ et 0,6 % total collecté)	Suivi et plan d'action	0 déversement dans les périmètres rapprochés et éloignés

INDICATEURS	MÉTHODES DE CALCUL : SUR LA BASE D'UN BILAN MOYENNÉ SUR 5 ANS	RÉSULTATS DIAGNOSTICS EXISTANTS (2009-2014)	OBJECTIFS 2015	OBJECTIFS 2027
• Performance des ouvrages de traitement				
Maintien de la conformité de la station				
Conformité en équipement	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	Oui depuis 2010	Oui	Oui
Conformité en performance	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	Oui depuis 2011	Oui	Oui
% bilans conformes débit < débit référence	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	94,6 % (données disponibles depuis 2011)	> 95 %	> 95 %
% bilans avec débit > débit référence	Données d'autosurveillance (depuis 5 ans)	7,6 % (données disponibles depuis 2011)	Sans objet	Sans objet
Volume déversé par le DO entrée station et % du total collecté	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	3,8 Mm ³ /an, soit 4 %	↘	↘
Nombre de déversements par le DO station	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	Donnée non disponible	Disposer de données fiables	↘
Rendement moyen DCO	Données d'autosurveillance (moyennes annuelles lissées sur 5 ans)	86,2% (données disponibles depuis 2011)	> 75 %	> 75 %
Marge de capacité de traitement	Diagnostic spécifique	Non réalisé	Faire le diagnostic	Entre 10 et 30 %
Performances de chaque étage de traitement	Diagnostic spécifique	À évaluer	Faire le diagnostic	Tous les étages performants
Performances ouvrages de gestion des eaux pluviales				
Marge de capacité des bassins	Dimensionnement adapté : nombre de bilans réalisés et résultat	3 bilans réalisés (Saint-Symphorien, Saint-Priest Minerve, Mions Chemin de Feyzin) sur 17 bassins. Curage et travaux d'optimisation à prévoir	Poursuivre le programme de bilans	Bassins bien dimensionnés
Respect des exigences de rejets au milieu naturel fixées dans les arrêtés d'autorisation	% prélèvements conformes aux arrêtés des bassins d'infiltration / total (bilan d'autosurveillance des bassins STEU)	100 %	100 %	100 %
Assainissement non collectif				
% ANC contrôlés	Source logiciel Saga (données 2013)	85 %	↗	100 %
% ANC contrôlés avec impact environnemental ou sanitaire	Source logiciel Saga (données 2013)	6 %	→	↘
• Qualité des milieux récepteurs				
Impact du système d'assainissement sur le bon état/bon potentiel des cours d'eau : - DCE : conformité - Petits cours d'eau : état	Sur la base du calcul de l'impact des DO avec la méthode validée par l'Agence de l'Eau, et des résultats du suivi de la qualité des ruisseaux 2012-2013	- DCE : risque de non atteinte du bon état pour l'Ozon (pollutions en amont sur le territoire du SIAVO et à l'aval rejets de plusieurs DO du Grand Lyon) - Vigilance sur la Rize (surtout sur BV Feyssine)	- DCE : actions correctives à définir sur l'Ozon - Suivi des autres cours d'eau	- DCE : Conformité 2027 - Suivi et non dégradation des autres cours d'eau

INDICATEURS	MÉTHODES DE CALCUL : SUR LA BASE D'UN BILAN MOYENNÉ SUR 5 ANS	RÉSULTATS DIAGNOSTICS EXISTANTS (2009-2014)	OBJECTIFS 2015	OBJECTIFS 2027
• Gestion patrimoniale des réseaux				
Taux moyen de renouvellement des réseaux	Indicateur Rapport Barnier (P253-2)	Non calculé par bassin versant (taux GL 2012 : 0,24 %)	Disposer d'un chiffre fiable	1 %
Réseaux visitables				
Réseau visité / linéaire total (en %)	« Prédiagnostiqués » jusqu'en 2014	Grand Collecteur : 10,3 % Collecteur Latéral : 11,4 % Emissaire PSE : 8,1 %	↗	↗
Réseau diagnostiqué en mauvais état / linéaire visité (en %)	« Diagnostic » jusqu'en 2014	Grand Collecteur : 38,6 % Collecteur Latéral : 40 % Emissaire PSE : 98,7 %	↘	↘
Réseau réhabilité / réseau visité (en %)	Linéaire renouvelé en raison d'un mauvais état de santé identifié sur une partie (moyenne sur 5 ans)	Indicateur non encore disponible	Disposer d'un chiffre fiable	↗
Réseaux non visitables				
Réseau inspecté / linéaire total (en %)	Inspections télévisées jusqu'en 2014	15,1 %	↗	↗
Réseau inspecté en mauvais état / linéaire visité (en %)	Indigau G3 et G4 jusqu'en 2014	17 %	↘	↘
Réseau réhabilité / réseau inspecté (en %)	Linéaire renouvelé en raison d'un mauvais état de santé identifié sur une partie (moyenne sur 5 ans)	Indicateur non encore disponible	Disposer d'un chiffre fiable	↗

